

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b> <b>FORET D'IFS – DIMANCHE 19 MARS 2023</b> <b>FOODTRUCK CHEZ DIOUNE</b> <b>ARRÊTÉ n°2023/069</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU le Code de la Sécurité Intérieure ;  
VU le Code de la Voirie Routière et ses textes d'applications ;  
VU le Code Pénal et le nouveau Code de Procédure Pénale ;  
VU la demande de M NIANG - gérant du foodtruck « Chez Dioune » 24 rue des Ducs de Normandie à 14630 Frénoville, par courriel en date du 27 février 2023 afin d'occuper le domaine public à savoir la forêt d'Ifs ;

**CONSIDERANT** qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers et des participants à cette manifestation qui aura lieu le dimanche 19 mars 2022 ;

**ARRETE**

**Article 1 :** Monsieur Alioune NIANG, commerçant ambulant et gérant du foodtruck « Chez Dioune » 24 rue des Ducs de Normandie à 14630 Frénoville est autorisé à occuper le domaine public à savoir la forêt d'Ifs et à y vendre les produits de son commerce, à l'occasion de la manifestation « run à pat » qui aura lieu le dimanche 19 mars 2022.

**Article 2 :** Cette autorisation provisoire est valable uniquement pour ce dimanche 19 mars 2022.

**Article 3 :** Des dispositions devront être prises par les organisateurs pour éviter toute détérioration du lieu (respect des plantations, interdiction de jeter au sol des papiers, bouteilles, boîtes en plastiques, etc...). Après utilisation, l'emplacement devra être remis dans son état initial.

**Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :  
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;  
- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;  
- Le Pôle Cadre de Vie, Urbanisme et Environnement de la ville d'Ifs ;  
- Monsieur NIANG Alioune - gérant du foodtruck « Chez Dioune ».

Fait à Ifs, le 13 mars 2023



Le Maire,

  
Michel PATARD-LEGENDRE